



N° AMD/2012/59

Département de l'Yonne

Communauté de
Communes du Jovinien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	16 novembre 2012	Nombre de conseillers
Date d'affichage de la convocation :	16 novembre 2012	communautaires
		En exercice: 49
		Présents : 43
		Votants : 45

Séance du 26 novembre 2012

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le lundi vingt six novembre deux mille douze à dix neuf heures, à la salle des fêtes de Bussy-en-Othe, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Claude GRUET, Monsieur Benoît COPPIN, Madame Catherine LOUBAT, Monsieur Philippe MAUNY, Monsieur Laurent RIOTTE, Madame Catherine DECUYPER, Madame Raymonde ALLOUIS, Madame Jacqueline LEFEBVRE (suppléante), Monsieur Patrick LEMAISTRE, Monsieur Bernard GUINOT, Monsieur Yannick VILLAIN, Monsieur Claude FRACHET, Madame Françoise DUPUIS, Monsieur Yves ROY, Monsieur Lucien JEAN-BAPTISTE, Monsieur Pascal JACQUEMARD, Monsieur Bernard QUINOT, Monsieur Rémi BICHEBOIS, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Guy DUCHENNE, Monsieur Lionel PERREAU, Madame Odile DUFOUR, Monsieur Patrice CHASSERY, Monsieur Bernard MORAINÉ, Madame Frédérique COLAS, Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Monsieur Yann CHANDIVERT, Madame Manuelle MOINE, Madame Paule-Hélène BORDERIEUX, Monsieur Thierry LEAU, Monsieur Laurent CHAT, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Philippe HUREAU (suppléant), Monsieur Joël LAIGNEAU (suppléant), Monsieur Jean-Pierre BAUSSART, Madame Valérie BRUSIN, Madame Agnès BLANCARD, Monsieur Jean-François RAVSELJ

ETAIENT EXCUSES :

Monsieur Louis BOUCHERON, a donné pouvoir à M. Jean-Pierre BAUSSART
Monsieur Michel THIAVILLE, a donné pouvoir à M. Jean-François RAVSELJ
Monsieur Jean-Pierre VIGNOT, suppléé par M. Joël LAIGNEAU
Monsieur Daniel HURE, suppléé par M. Philippe HUREAU
Monsieur Jean-Claude GRELARDON
Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU
Monsieur Olivier CENDRE
Madame Eliette ITALIANO

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Frédérique COLAS

OBJET : Extension du périmètre de la communauté de communes du Jovinien au 1^{er} janvier 2013 : adhésion des communes de Cudot, Saint-Martin d'Ordon, Saint-Romain le Preux et Sépeaux

OBJET : Extension du périmètre de la communauté de communes du Jovinien au 1^{er} janvier 2013 : adhésion des communes de Cudot, Saint-Martin d'Ordon, Saint-Romain le Preux et Sépeaux

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le projet de la réforme des collectivités territoriales, les Conseils municipaux des communes précitées ont délibéré pour leur adhésion à la Communauté de Communes du Jovinien à compter du 1^{er} janvier 2013, en date du :

- 06 avril 2012 pour la commune de Sépeaux
- 07 septembre 2012 pour la commune de St Romain le Preux
- 05 octobre 2012 pour la commune de St Martin d'Ordon
- 18 octobre 2012 pour la commune de Cudot

Il est rappelé que chaque conseil municipal sera appelé à se prononcer également sur ces intégrations dans un délai de 3 mois à compter de la notification de la délibération du Conseil Communautaire, au-delà la décision est réputée favorable. L'accord est acquis à la majorité qualifiée.

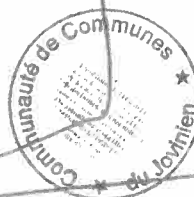
Vu l'exposé du Président,

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

accepte que les communes de Cudot, St Martin d'Ordon, St Romain le Preux, Sépeaux adhèrent à la Communauté de Communes du Jovinien à compter du 1^{er} janvier 2013

autorise le Président ou son représentant à signer les pièces relatives à ces adhésions.

Pour copie conforme,
Le Président,
Nicolas SORET



Date de réception
par la Préfecture :

11.12.12

date de publication :

11.12.12